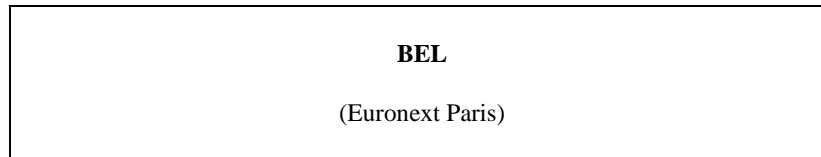


221C0597  
FR0000121857-DIV07

19 mars 2021

**Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)**



Le 19 mars 2021, les sociétés BEL et Unibel ont annoncé les caractéristiques de deux projets d'offre publique qu'elles envisagent de déposer visant les actions de la société BEL<sup>1</sup>.

Par conséquent, ces publications marquent le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres BEL sont applicables.

---

<sup>1</sup> Cf. notamment communiqués diffusés le 19 mars 2021 par les sociétés FROMAGERIES BEL (concernant une éventuelle offre publique de rachat de ses propres actions par la société FROMAGERIES BEL) et Unibel (concernant une éventuelle offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions FROMAGERIES BEL).